ANIMATHLON DE VINCA – 25 JUIN 2022

Initiation aux disciplines enchaînées

Natation / Course d'orientation / Run & Bike

Présentation & Règlement

1. INTRODUCTION

Cet **Animathlon** est une manifestation sportive organisée par le **Comité Départemental de Triathlon (CODEP66 Triathlon),** le Triathlon Conflent Canigó et l'Association Sportive du collège Gustave Violet qui est rattachée à l'UNSS. Son objectif est d'initier **les jeunes de 7 à 18 ans** aux disciplines enchaînées et de contribuer au développement de la pratique sportive. Elle est **gratuite** d'accès et **n'est pas chronométrée**. **Elle se court en équipage de 2** (un vélo **VTT** pour 2). Le nombre de place est limité à 80 participants le matin et 80 l'après-midi.

2. DEROULEMENT DE LA JOURNEE

9h00 : **Epreuves « benjamins à juniors »** - Ouverture de l'accueil aux participants et remise des dossards
9h30 : Ouverture de l'aire de transition
10h00 : Briefing d'avant course et présentation de la Course d'orientation
10h15 : Départ de l'épreuve des benjamins à juniors
12h30 : Fin de l'épreuve
13h30 : **Epreuves « Poussins et Pupilles » :** Ouverture de l'accueil aux participants et remise des dossards
14h00 : Briefing d'avance course et présentation de la course d'Orientation
14h10 : Départ de l'épreuve des poussins et pupilles
15h30 : Fin de l'épreuve

Présence obligatoire des participants au minimum 45mn avant chaque course.

L'organisation se réserve le droit de modifier les horaires de courses en fonction du nombre de participants et de la météo. Dans ce cas, les nouveaux horaires seront communiqués aux clubs dans les meilleurs délais.

3. ACCES AU SITE et PARKINGS

L'Animathlon se déroulera sur le site **du lac des Escoumes à Vinça** - 66320. La natation aura lieu dans le lac.
Les parcours de course à pied et vélos VTT emprunteront uniquement les bords du lac pour les catégories poussins et Pupilles. Pour les catégories supérieures, le tracé des parcours combinera le chemin longeant le lac, les prés, les allées sécurisées, les trottoirs et les rues du village.

L'accès au site se fera uniquement par l'entrée principale sur le Cami de Cornillac.

Les voitures pourront être garées sur le parking P1 situé à l'entrée du site (90 places), sur le P3 (20 places) situé derrière le gymnase et P3 (30 places) au début de l'avenue Paul Coueffec. Un autre parking est situé au milieu de l'avenue du général de Gaulle en allant vers le centre ville.

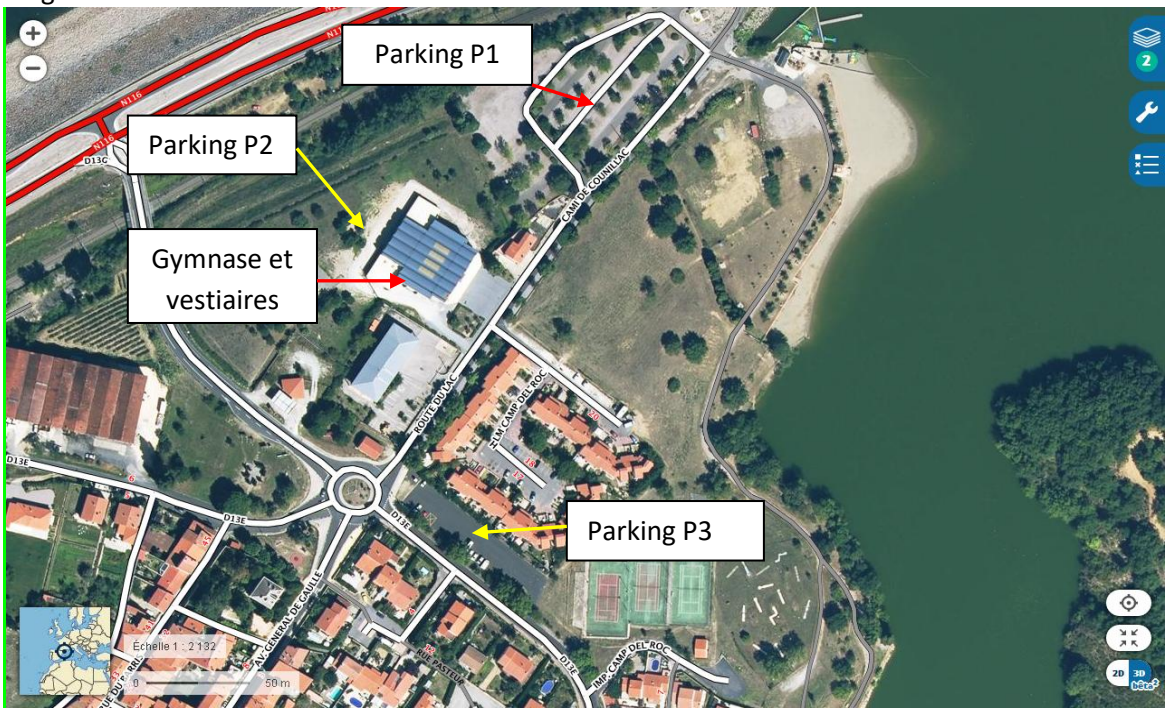

Localisation des parkings P1, P2 et P3 ainsi que du Gymnase

4. RETRAIT DES DOSSARDS :

Il sera effectué à l'accueil sur présentation d'une pièce d'identité. Chaque équipage se verra remettre un dossard qui devra être porté pendant la course d'orientation et l'épreuve de Run & Bike.

5. PARC A VELOS

Les vélos seront placés dans le parc à vélos avant le départ de l'épreuve avec les casques, portes-dossard et serviettes, chaussures de course à pied.

Sur la gauche de la route du lac, après la caserne des pompiers, se trouve le **gymnase** de la ville. Dans celui-ci deux vestiaires (un pour les féminines, un pour les hommes) équipés de douches chaudes et de toilettes sont mis à disposition des clubs (réservation à effectuer auprès de l'organisateur). Les organisateurs déclinent toute responsabilité sur les vols éventuels qui pourraient avoir lieu dans les vestiaires et recommandent aux triathlètes de confier les objets de valeurs à leurs accompagnateurs.

6. PLAN DU VILLAGE D'ACCUEIL

Le village d'accueil qui regroupe l'accueil (retrait des dossards), le parc à vélos et la table d'arbitrage où est effectué le pointage est présenté sur le croquis ci-dessous.

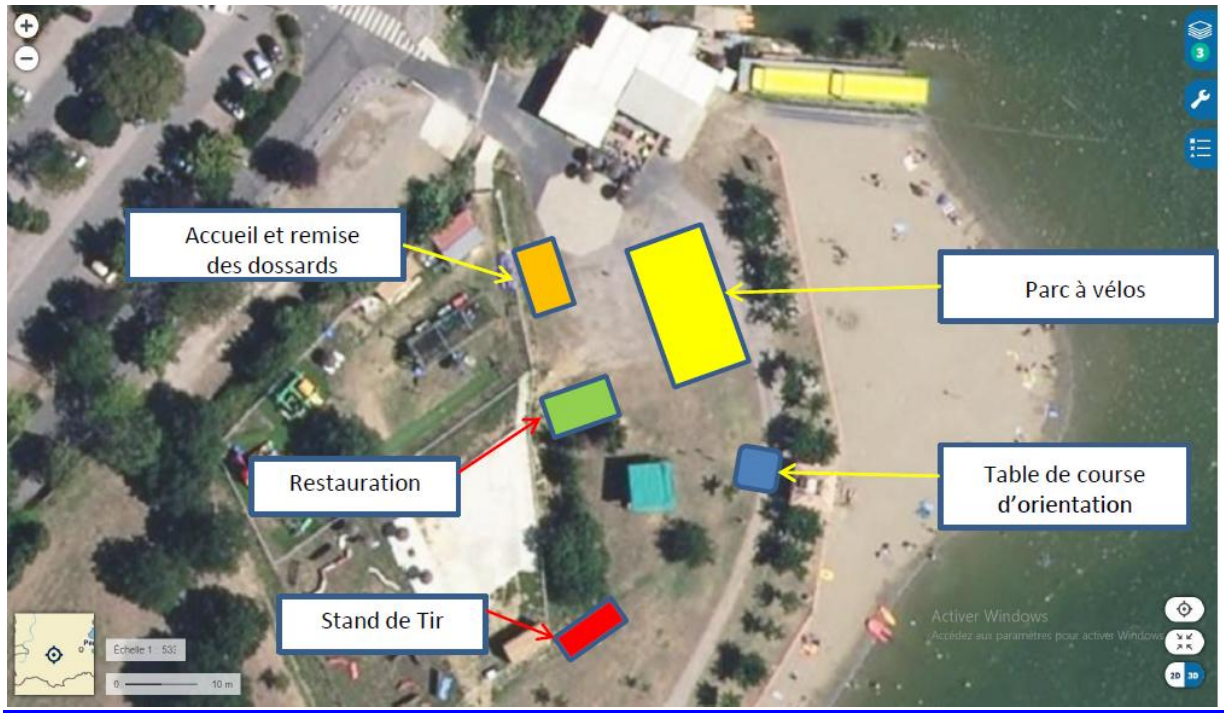

7. PLANS DES PARCOURS

Les plans des différents parcours sont rappelés sur les panneaux d'affichage situés à coté de l'accueil.

8. REGLEMENT GENERAL

Les épreuves se déroulent en conformité avec le règlement de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés (es) FFTRI et UNSS Triathlon **ainsi qu'aux non licenciés (es).** Ces derniers doivent **obligatoirement** prendre un « **Pass-Loisir** » téléchargé sur le site du club organisateur (voir chapitre inscription).

L'organisateur est couvert en responsabilité civile, cependant il décline toute responsabilité en cas de bris, vol, perte de matériel, ou accident causé par un mauvais état de santé ou accident provoqué par le non respect des consignes de sécurité. Pour des raisons de sécurité, les accompagnateurs doivent demeurer derrière la rubalise et les barrières. Il leur est également interdit de suivre en vélo les jeunes sur le parcours de course à pied.

Annulation de la partie natation : L'épreuve de natation sera annulée si la température de l'eau est ≤ 18°C.

Le port de la combinaison est autorisé si la température est ≤ 24°C.

Bonnets : Les nageurs devront utiliser leur bonnet personnel ou celui de leur club pendant l'épreuve de natation. L'organisateur mettra quelques bonnets à disposition des écoles.

Dossards : Lors de la course à pied, le dossard doit être maintenu par 3 points de fixation, placé sur le devant, non déchiré et clairement visible.
Casques : Le port du casque est obligatoire pendant l'épreuve de Run & Bike. Il doit être en coque dure et homologué (NF, EN,). Les jugulaires doivent être impérativement ajustées pour maintenir le casque en position et éviter son basculement.
Vélos : Afin d'éviter tout risque de blessures lors d'éventuels contacts ou d'une chute, les extrémités du guidon doivent être recouvertes par une poignée en caoutchouc ou par tout autre revêtement (bouchon, adhésif épais,). En aucun cas, le métal devrait être apparent. D'une façon générale, le vélo ne devra pas présenter de zones saillantes (coupantes ou pointues).

9. RECOMPENSES ET CLASSEMENT

Il n'y aura pas de chronométrage et de classement afin de se conformer à la réglementation de la FFTRI.

10. DISTANCES ET CATEGORIES

CATEGORIES	NATATION	COURSE D'ORIENTATION	RUN &BIKE
Poussins (2012- 2013)	50m	0.8km	1600m
Pupilles (2010 – 2011)	100m	1.2km	2400m
Benjamins (2008 – 2009) - Minimes (2006 – 2007)	200m	3.0km	4000m
Cadets (2004 - 2005) et Juniors (2002 – 2003)	200m	3.0km	6000m

L'organisation se réserve la possibilité de rajouter une épreuve d'adresse (tir à l'arc ou à la balle souple) dans la course d'orientation avec tour de pénalité.

11. CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Les participants autorisent expressément la FFTRI ainsi que ses partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à cette manifestation sportive, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

12. DEJEUNER

Le déjeuner « tiré du sac » pourra avoir lieu sur la plage. En cas de pluie, et si la situation sanitaire le permet le gymnase pourra accueillir les participants pour le déjeuner.

13. BULLETIN D'INSCRIPTION

Informations détaillées sur la page accueil du site : www.triathlon-conflent-canigo.com

La date limite d'inscription est fixée au mercredi 22 Juin à 12h.

L'Animathlon est ouvert aux licenciés FFTRI ainsi qu'aux jeunes non licenciés.

- Le **dossier d'inscription** constitué *du **Pass-Loisir** dument rempli et signé des parents ou tuteurs légaux pour les 2 membres de l'équipage. Il devra être envoyé à l'organisateur (adresse ci-dessous) ou remis le jour même lors du retrait des dossards.*
- *Pour les clubs FFTRI, merci de remplir le tableau Excel organisé en équipage. Ceci permettra de faciliter la gestion des inscriptions.*

Dossier d'inscription à retourner à: triconfcanigo66@gmail.com
Où par courrier à : Monsieur CARMIER Jean – 19 chemin de Sainte Eulalie – 66320 - ARBOUSSOLS

Renseignements :
Par courriel : triconfcanigo66@gmail.com
Par téléphone : 06.13.53.84.07 (Jean CARMIER) – 06.31.94.38.26 (Bruno Parilla)